



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT BOULES

COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DE L'HERAULT

COMMISSION SPORTIVE PRESIDENT Mr Philippe RONDI

B.P. 65119

34073 MONTPELLIER CEDEX 3

Tel 04-67-50-99-03 ☒ cbdherault@orange.fr



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL TRIPLE FEMININ : 3^o et 4^{eme} DIV.

Le Dimanche 20 MAI 2018 à SETE à 8 H 00

Composition des équipes : 3 joueuses 3^{eme} ou 4^{eme} division,
Les – 18 peuvent y participer..

Tenue : tenue obligatoire (*article 31 du RS page 18*)

Messieurs les arbitres ont pour consigne de **disqualifier** les équipes qui se présenteraient **sans être en tenue**.

Engagement : Les équipes s'inscriront auprès de leur A.S. à l'aide des fiches de jeu correctement renseignées, lesquelles seront remises ensuite au Président d'E.S.B. qui transmettra les inscriptions **au plus tard le J17 MAI 2018** à M. Guy VIGNAL, Président du CBDH.

Participation aux frais : 20 € par équipe.

Déroulement : 7 H 45 : Remise des licences
8 H 00 : Début des parties
12 H 00 : Arrêt des parties
14 H 00 : Reprise de la compétition

Les parties se joueront en 13 points ou 2h de jeu

Boisson : a partie des ¼ de finale boisson offerte

La Championne et sous championne participeront au triple régional qui se déroulera le Dimanche 17 Juin 2018 à PORT LA NOUVELLE (11)

Fait à Montpellier le 24 Janvier 2018

Le Président du CBDH - Le Président de la Sportive
Guy VIGNAL Philippe RONDI

Destinataires : Président d'ESB pour diffusion et enregistrement des inscriptions ;
Président des A.S. pour diffusion ;
Trésorier du CBDH
Président des arbitres